

val de gâtine

Un budget prudent faute de moyens

Les affaires financières étaient à l'ordre du jour du conseil communautaire qui s'est tenu mardi soir, montrant une situation qui incite à la prudence.

Florence Xhaard, receveuse de la trésorerie Coulonges-Val d'Egray, a accompagné les débats. L'assemblée a voté les comptes administratifs et les comptes de gestion 2017. Dans le budget principal, en section de fonctionnement, il a été réalisé en charges à caractère général 1.087.039 €. Les charges de personnel s'élèvent à 2.730.284 €. Le total des dépenses se monte à 7.977.206 €. En recette on observe un réalisé de 8.275.788 €. A noter que le produit des impôts et taxes s'élève à 5.169.350 €. L'excédent de l'exercice est de 298.582 €. Ainsi l'excédent cumulé à fin 2017 est de 3.304.923 €.

Veiller à ne pas trop alourdir les dettes

Les budgets annexes des zones d'activités, des locaux commerciaux, du portage de repas et des ordures ménagères ont également fait l'objet d'une présentation. En sa qualité de doyen de l'assemblée, Michel Drochon a fait voter les délégués communautaires, qui approuvent unanimement les comptes administratifs de l'exercice 2017. Mme Xhaard a précisé « que l'exercice 2018 de-



Michel Drochon (à gauche) a fait approuver les comptes administratifs de Val de Gâtine.

vrait apporter plus de lisibilité aux comptes ».

Débat d'orientation budgétaire. Jean-Pierre Rimbeau estime « qu'il est nécessaire d'avoir un temps de réflexion, c'est pourquoi nous proposons un débat d'orientation budgétaire. Ceci afin de positionner la communauté dans ses choix, au regard d'une année de fonctionnement et des ambitions qu'elle s'est fixée ». Les propositions budgétaires 2018 traduisent la volonté de Val de Gâtine de maîtriser ses dépenses de fon-

ctionnement, afin de pouvoir, à terme, dégager une capacité à soutenir l'investissement favorable à l'économie et à l'attractivité du territoire. Mais la capacité d'autofinancement est insuffisante pour les années à venir. « Pour améliorer cette situation, nous n'échapperons pas à une remise à plat complète du fonctionnement de la communauté », indique le président Rimbeau. Nous n'avons pas aujourd'hui les moyens de nos ambitions ».

Taxes. Pas de hausse, il est dé-

cidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes.

Recours à l'emprunt. Un débat s'est engagé pour savoir s'il est judicieux de financer certains projets (montée en haut débit, réfection de toitures), en recourant à l'emprunt, ou en prélevant sur les excédents. Deux tiers des votants font le choix de l'emprunt à hauteur de 300.000 €. Une décision qui sera inscrite au budget. Le budget primitif principal est adopté à l'unanimité moins une voix contre.



Mazières en Gâtine